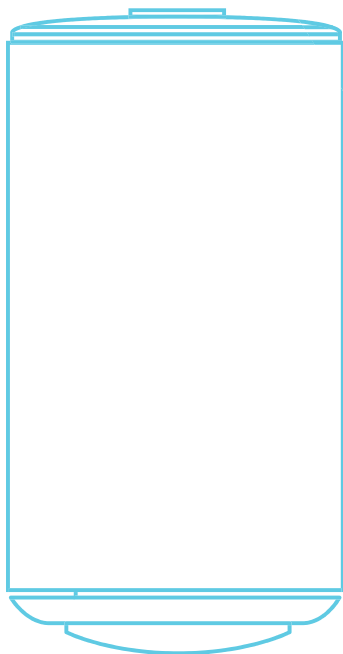




- NOTICE TECHNIQUE
- INSTALLATION
- MISE EN SERVICE
- ENTRETIEN

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES

de 75 à 200 litres verticaux muraux
de 75 à 200 litres horizontaux
de 200 et 300 litres stables
résistance stéatite



Avertissements Généraux

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution.

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Prévoir une aération du local d'installation. La température de ce local ne doit pas dépasser 35°C.
- Lors d'une installation dans une salle de bain (voir figures page 8), le chauffe-eau doit être installé hors volumes V1 et V2. Si les dimensions ne le permettent pas, il peut cependant être installé dans le volume V2.
- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Se reporter aux figures d'installation chapitre 3.
- Dans le cas d'un chauffe-eau vertical mural, s'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
- Fixation d'un chauffe-eau vertical mural : pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant.
- Laisser au-dessous des extrémités des tubes de l'appareil un espace libre au moins égal à 300 mm (100 L) – 480 mm (150 L et 200 L) pour pouvoir intervenir sur les équipements et accessoires.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.
- Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir.
- Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.
- Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3 000 m.



Manuel à conserver même après installation du produit.

Avertissements Généraux

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Un groupe de sécurité neuf, taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni avec le chauffe-eau), de dimensions 3/4" et conforme à la norme EN 1487 sera obligatoirement vissé directement sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau. Il devra être placé à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Il devra être installé sur l'arrivée d'eau froide, après le compteur.
- Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement non soumis au gel (4°C à 5°C mini), en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou en cas de vidange du chauffe-eau.
- Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.
- Pour vidanger l'appareil, couper le courant, fermer l'alimentation d'eau froide, puis vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (porte fusible, disjoncteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, disjoncteur différentiel de 30 mA). Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble de mêmes caractéristiques ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou de son SAV. La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

Produits incorporant une batterie : il y a risque d'explosion si la batterie est remplacée par une batterie de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

La notice de cet appareil est disponible auprès du service client (coordonnées en fin de notice).

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

Sommaire

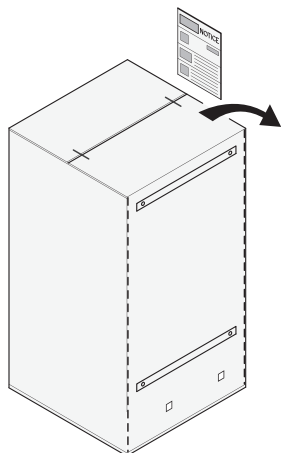
Installation

Avant de commencer	4
Contenu du colis	4
Accessoires à prévoir	4
Outillage nécessaire	5
Main d'œuvre	5
Schéma général d'installation	6
Où installer mon chauffe-eau	8
Précautions	8
Installation spécifique en salle de bain	8
Comment installer mon chauffe-eau	9
Chauffe-eau vertical mural	9
Chauffe-eau vertical sur socle	10
Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement dessous.....	10
Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement côté	11
Raccordement hydraulique du chauffe-eau	12
Le raccordement classique	12
Le raccordement avec limiteur de température	12
Le raccordement avec un réducteur de pression	13
Le remplissage du chauffe-eau	13
Raccordement électrique du chauffe-eau	14
Mise en service du chauffe-eau	14
Conseils d'entretien domestique	15
Le groupe de sécurité	15
Vidange d'un chauffe-eau	15
Détartrage	16
Champ d'application de la garantie.....	16

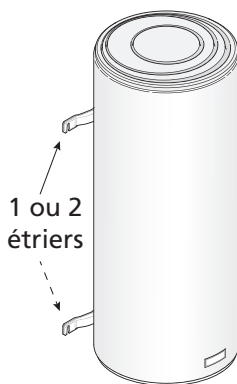
1. Avant de commencer

1.1. Contenu du colis

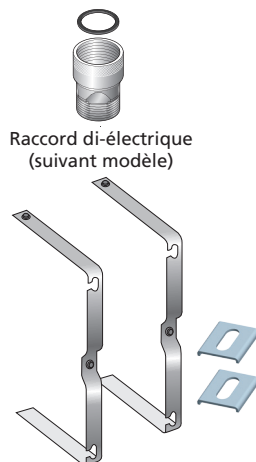
Votre colis comprend :



Emballage avec gabarit de pose



Votre chauffe-eau
(exemple : un vertical mural)



Étriers de fixation (horizontal)

1.2. Accessoires à prévoir

1.2.1. Les accessoires obligatoires et conseillés

Pour l'installation de votre chauffe-eau, vous devez prévoir les éléments suivants :

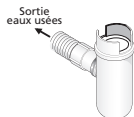
Groupe
de sécurité NEUF



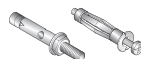
Sortie de câble murale



Siphon

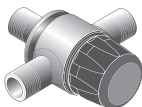


Système de fixation
(Ø 10 mm mini)
(Selon support)



Limiteur
de température

Obligatoire en neuf
et rénovations lourdes

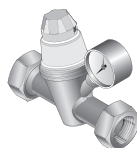


Ruban d'étanchéité
ou autre



Réducteur
de pression

Obligatoire si la pression
d'eau de votre habitation est
supérieure à 0,5 MPa (5 bar).
Il doit être installé à la sortie
du compteur. (voir page 12)



Trépied

Pour les modèles verticaux
muraux. Obligatoire sur les
murs non porteurs et recom-
mandé pour les chauffe-eau
supérieurs à 100 L



Bac de récupération
d'eau

Impératif dans le cas d'une
installation à l'étage et au-
dessus d'un local habité

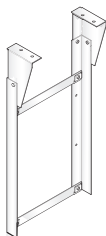


1.2.2. Les accessoires optionnels

Console d'accrochage plafond

Idéale pour fixer les chauffe-eau verticaux muraux au plafond, quand le mur est non porteur.

Libère de l'espace sous le chauffe-eau



Pattes de fixation universelles

Idéales pour réutiliser les fixations de votre ancien chauffe-eau sans trous supplémentaires.

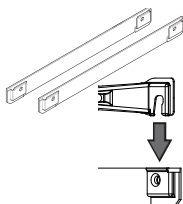
Gain de temps à la pose



Plaques de fixation rapides

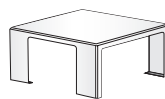
Idéales pour les recoins exigus comme un placard, où il n'y a pas d'accès pour le serrage au mur.

Gain de temps à la pose



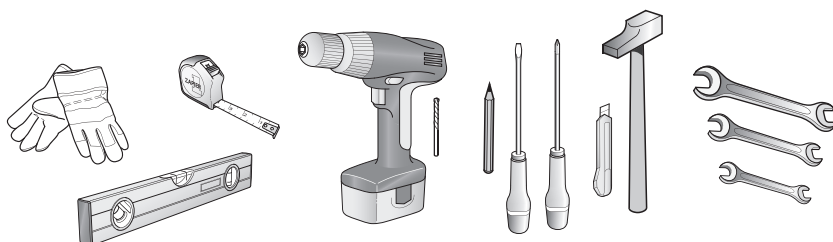
Réhausse

Idéale pour éviter les modifications d'évacuation, pour les chauffe-eau verticaux sur socle



Capacité	Nombre de plaques
50 à 100 litres	1
150 à 200 litres	2

1.3. Outillage nécessaire



1.4. Main d'œuvre

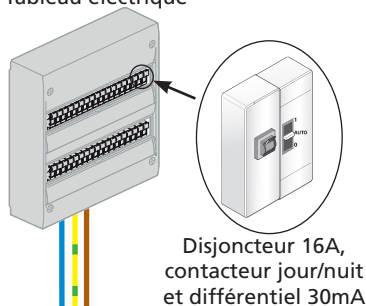


2 personnes
pour le montage

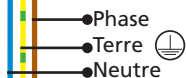


2 heures

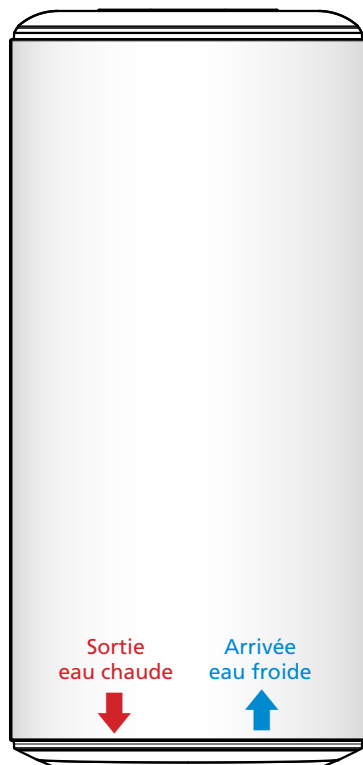
Tableau électrique

**PRECAUTIONS D'INSTALLATION :**

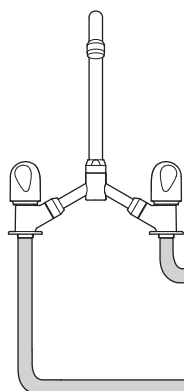
- Température du lieu d'installation comprise entre 4°C et 35°C
- Positionner le chauffe-eau le plus près possible des salles d'eau
 - Si le chauffe-eau est installé au-dessus d'un local habité, mettre un bac de récupération d'eau



Raccord
di-électrique



Robinet dans une salle de bain
par exemple



Si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER, multicouche...), il est **OBLIGATOIRE** d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU.60.1) et/ou un limiteur de température en sortie eau chaude de votre ballon. (voir p. 12)

Eau froide

Eau chaude

Siphon

Limiteur
de température

Schéma général d'installation

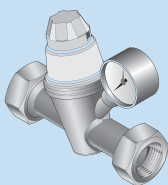
Exemple avec un chauffe-eau vertical mural

Réducteur de pression

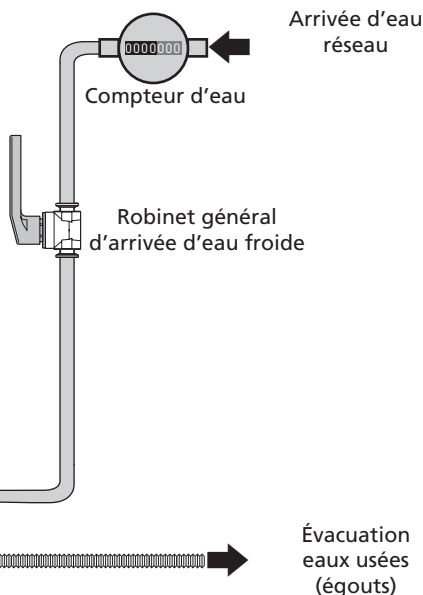
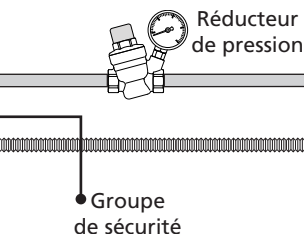
Le réducteur de pression est un accessoire supplémentaire qui doit être installé à la sortie de votre compteur d'eau si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Il évitera que la soupape du groupe de sécurité ne s'ouvre de manière intempestive lorsque le chauffe-eau n'est pas en fonctionnement.

Pour connaître la pression d'eau dans votre habitation vous pouvez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'eau.



Attention : le réducteur de pression ne doit jamais être placé entre le groupe de sécurité et la cuve du chauffe eau

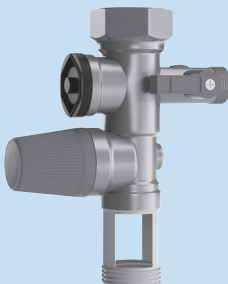


Groupe de sécurité

Le groupe de sécurité est un accessoire obligatoire. Son rôle est de maintenir à l'intérieur du chauffe-eau une pression inférieure à 0,7 MPa (7 bar) pour éviter l'explosion de celui-ci (il remplit donc le même rôle qu'une soupape sur une cocotte minute).

Le groupe de sécurité laisse donc s'échapper de l'eau lorsque le chauffe-eau est en fonctionnement. Cet écoulement peut représenter jusqu'à 3% du volume du chauffe eau par cycle de chauffe.

Attention : le groupe de sécurité doit toujours être raccordé directement à l'entrée eau froide du ballon. Rien ne doit être installé entre le groupe de sécurité et le chauffe eau. (aucune vanne, pas de réducteur de pression ...)



I. Caractéristiques techniques

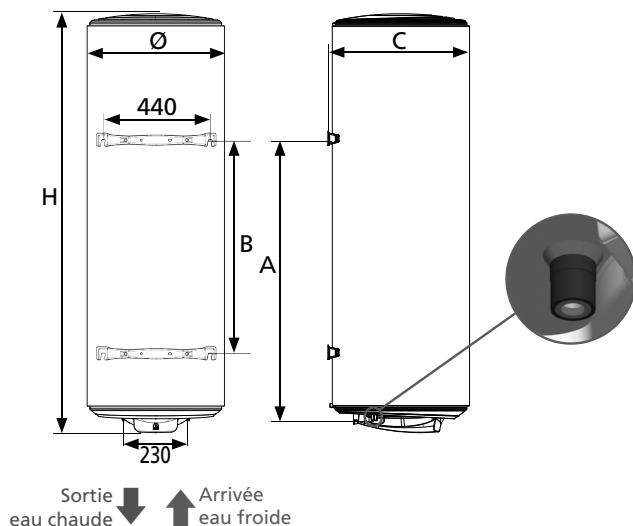
I.1 Chauffe-eau verticaux muraux Ø 505 esthétique ND

		75 litres	100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		220-240 V~ monophasé			
Résistance		Stéatite			
Puissance (W)		1 200	1 200	1 800	2 200
Dimensions (mm)	Ø	505	505	513	513
	H	770	885	1 210	1 530
	A	570	750	1 050	1 050
	B	/	/	800	800
	C	530	530	540	540
Temps de chauffe réel*		4h09	5h12	5h12	6h11
Qpr (Conso. entretien)**		1,07	1,21	1,59	1,98
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		140	182	275	373
Poids à vide (kg)		27	32	41	52

Représentation schématique

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)



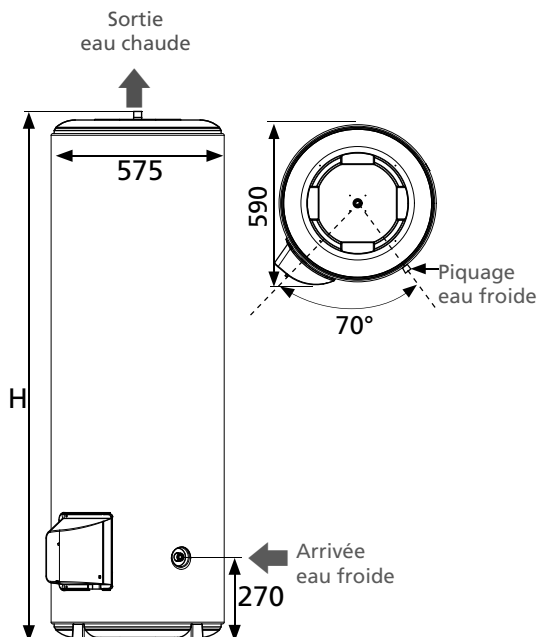
I.2 Chauffe-eau verticaux sur socle

		200 litres	300 litres
Tension (V)		230 V~ monophasé	Tous courants*
Résistance		Stéatite	
Puissance (W)		2 400	3 000
Dimensions (mm)	H	1 275	1 780
Temps de chauffe réel**		4h45	6h06
Qpr (Conso. entretien)***		1,95	2,50
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		375	524
Poids à vide (kg)		51	73

* Tous courants =
appareil livré en 400 V~
triphasé, transformable
en 230 V~ monophasé

**Temps de chauffe réel
pour chauffage de 15°
à 65°C

***Consommation
d'entretien en kWh
pour 24 heures pour
de l'eau à 65°C
(ambiance 20°C)



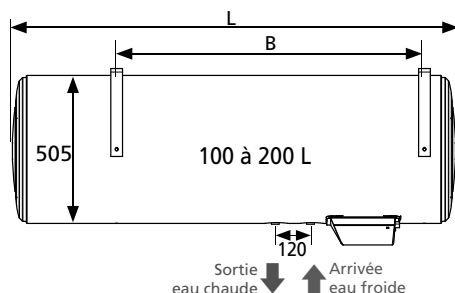
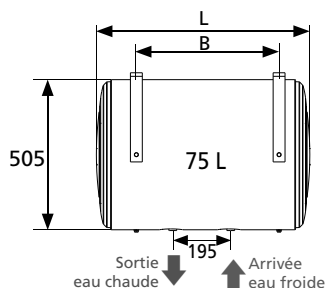
I.3 Chauffe-eau horizontaux

		75 litres	100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V~ monophasé			
Résistance		Stéatite			
Puissance (W)		1 200	1 800	1 800	2 100
Dimensions (mm)	L	690	835	1 155	1 475
	B	480	600	800	1 050
Temps de chauffe réel*		4h05	3h05	4h28	4h57
Qpr (Conso. entretien)**		1,37	1,31	1,60	2,27
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		137	170	245	330
Poids à vide (kg)		28	32	41	50

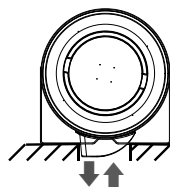
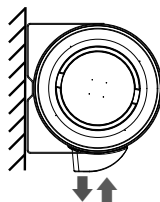
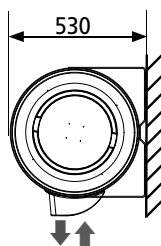
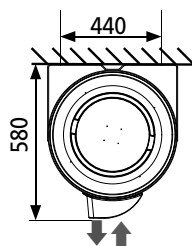
* Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C.

** Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C).

Représentation schématique



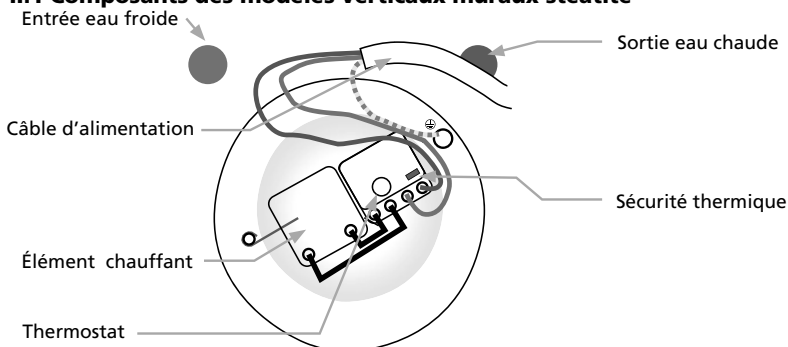
Différentes possibilités d'accrochage :



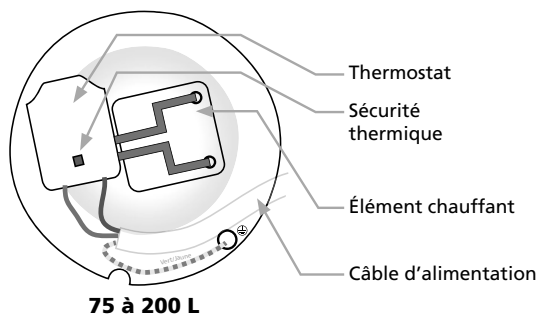
Distance minimum par rapport au sol : 400 mm.

II. Présentation des composants

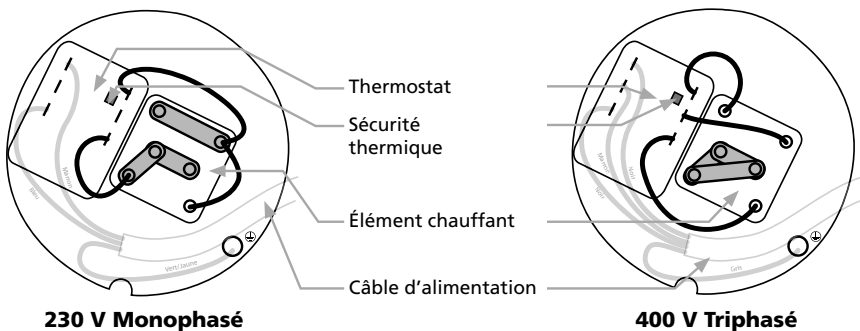
II.1 Composants des modèles verticaux muraux stéatite



II.2 Composants des modèles stables et horizontaux



II.3 Composants des modèles tous courants



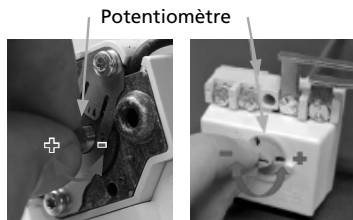
III. Procédures d'installation spécifiques

Réglage de la température

La température est réglée

en usine à 65° C.

La température peut être abaissée
en tournant la molette.



IV. Conditions d'entretien spécifiques

Les pièces pouvant être remplacées

- Thermostat
- Corps de chauffe
- Capot
- Élément chauffant
- Joint

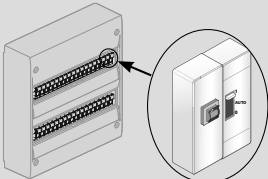


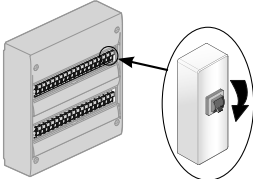
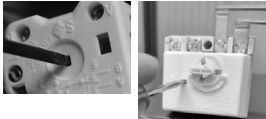
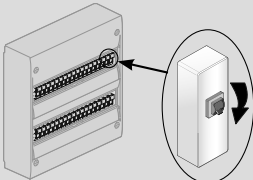
Le remplacement du corps de chauffe ou l'ouverture du chauffe-eau implique le remplacement du joint.

Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne habilitée avec des pièces d'origine constructeur.

V. Aide au dépannage

V.1 Pas d'eau chaude

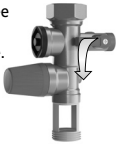
Action à mener	Solution	Cause
1. Faire vérifier par un professionnel l'alimentation électrique (à l'aide d'un multimètre). 	S'il n'y a pas de courant aux bornes du chauffe-eau : faire intervenir un électricien.	Défaut d'alimentation électrique.
2. Si vous avez une tarification Heures pleines / Heures creuses, 2.1. Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique. 2.2. Vérifier la position du disjoncteur (doit être en position ON). 	S'il y a du courant aux bornes du chauffe-eau, passer à l'action suivante.	

Action à mener	Solution	Cause
1. Couper le courant sur le chauffe-eau (le disjoncteur doit être en position OFF). 	Si la sécurité est bien enclenchée, passer à l'étape 2	Mise en sécurité du thermostat. NOTA : il est préférable de remplacer le thermostat si celui-ci s'est mis en sécurité de nombreuses fois. (>10 fois)
2. Réenclencher la sécurité du thermostat en appuyant sur le bouton rouge (voir p. D, paragraphe II). 	Si le thermostat se met en sécurité régulièrement, procéder au détartrage du chauffe-eau (voir chapitre entretien) et resserrer l'ensemble des connexions électriques (après avoir coupé le courant).	
3. Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique.	Si la sécurité n'est pas enclenchée, passer à l'action suivante.	
1. Couper le courant sur le chauffe-eau (le disjoncteur doit être en position OFF). 	Valeur nulle ou infinie.	Remplacer la résistance défectueuse.
2. Prendre la mesure de la résistance sur les bornes de l'élément chauffant à l'aide d'un multimètre (en position ohm). 	Valeur > 0.	Remplacer le thermostat.

V.2 Compteur électrique qui disjoncte

Actions à mener	Solution	Cause
1. Vérifier que le compteur ne disjoncte que lorsque le chauffe-eau se met en chauffe.	Le compteur saute dès que le disjoncteur du chauffe-eau est sur ON.	
2. , Si vous avez une tarification heures creuses /Heures pleines, 2.1 Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique. 2.2 Vérifier la position du disjoncteur (doit être en position ON).	Nettoyer l'endroit où est logé l'élément chauffant (intérieur creux) à l'aide d'un chiffon ou d'un goupillon de plastique. Si le problème persiste : Remplacer l'élément chauffant.	Résidus dans le fourreau de la résistance. Résistance défectueuse.

V.3 Eau tiède

Actions à mener	Solution	Cause
1.1. Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau. 1.2. Ouvrir le capot plastique. 1.3. Mettre le thermostat au maximum. Voir page E, paragraphe III Réglage de la température.	Laisser le réglage du thermostat au maximum afin de profiter d'une eau bien chaude et en quantité suffisante.	Mauvais réglage du thermostat.
2.1. Fermer l'arrivée d'eau froide au groupe de sécurité.  2.2. Ouvrir un robinet d'eau chaude de l'habitation.	Si de l'eau s'écoule du robinet d'eau chaude, alors un des robinets de l'habitation est défectueux. Remplacer le robinet défectueux ou faire appel à un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.	Un robinet (mitigeur) de l'habitation laisse passer de l'eau froide dans le circuit d'eau chaude.

V.4 Problème de fuite

Actions à mener	Solution	Cause
Fuite localisée aux raccords d'eau froide et eau chaude		
1. Couper l'alimentation électrique 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 14).	Refaire l'ensemble des raccords (voir p. 11, chapitre installation).	Mauvaise étanchéité des raccords.
Fuite localisée au niveau des écrous situés sous le capot plastique		
1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 14).	Procéder au remplacement du joint d'étanchéité et de la bride de fermeture.	Joint d'étanchéité détérioré ou corps de chauffe fuyard.
Fuite localisée au niveau de la cuve		
1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 14).	Remplacer le chauffe-eau.	Corrosion de la cuve.

V.5 Bruit de bouillonnement

Actions à mener	Solution	Cause
1. Vérifier que le bruit a lieu quand le chauffe-eau est en cours de chauffe.	Si le bruit a lieu pendant la chauffe, procéder au détartrage du chauffe-eau (voir chapitre 7.3 entretien p.15).	Chauffe-eau entartré.
	Si le bruit n'a pas lieu pendant la chauffe ou s'il s'agit de bruits de claquements ou s'il a lieu au moment de l'ouverture d'un robinet, faire intervenir un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.	Le chauffe-eau n'est pas en cause.

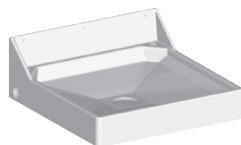
V.6 Eau trop chaude

Actions à mener	Solution	Cause
1.1. Couper immédiatement l'alimentation électrique du chauffe-eau.  1.2. Vérifier le câblage électrique du chauffe-eau.	Refaire le câblage électrique du chauffe-eau selon le schéma page D.	Branchement direct à la résistance sans passer par le thermostat.
2.1 Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau. 2.2 Ouvrir le capot plastique. 2.3 Baisser légèrement le réglage du thermostat tournant la molette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Voir page E, paragraphe III Réglage de la température.	Régler le thermostat à la température souhaitée.	Thermostat réglé au maximum.

2. Où installer mon chauffe-eau ?

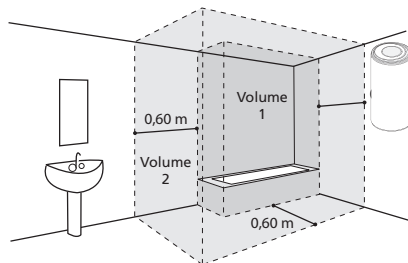
2.1 Précautions

- Choisir un lieu d'installation dont la température sera toujours comprise entre 4°C et 35°C.
- Le chauffe-eau doit être positionné le plus près possible des points de puisages importants (salle de bains, cuisine...)
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), les tuyauteries et les organes de sécurité (groupe de sécurité, réducteur de pression) doivent être isolés.
- Prévoir une aération dans le local afin d'éviter les phénomènes de condensation et de corrosion de la peinture du chauffe-eau.
- S'assurer que l'élément support (mur ou plafond) est suffisamment résistant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau (voir tableau p. 9).
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 40 cm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- En cas d'installation au-dessus de locaux habités (faux-plafond, combles...), il est **IMPÉRATIF** de prévoir un bac de récupération d'eau raccordé à l'égout sous le chauffe-eau (type bac à douche par exemple).

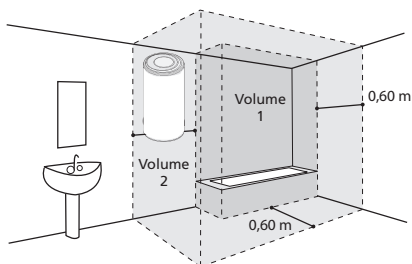


2.2 Installation spécifique en salle de bain

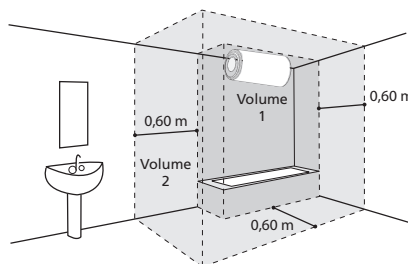
- Installation hors volumes (NF C 15-100).



Si les dimensions de la salle de bain ne permettent pas de placer le chauffe-eau hors volumes 1 et 2 :



Possible dans le Volume 2



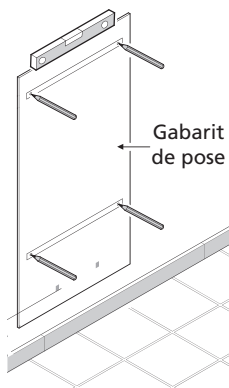
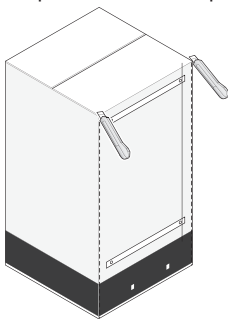
Possible dans le Volume 1 si :

- le chauffe-eau est horizontal et placé le plus haut possible
- les canalisations sont en matériau conducteur
- le chauffe-eau est protégé par un disjoncteur de courant différentiel résiduel (30mA) branché en amont du chauffe-eau

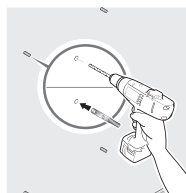
3. Comment installer mon chauffe-eau ?

3.1 Chauffe-eau vertical mural

- ❶ Découper le gabarit imprimé sur le carton et l'utiliser pour faire les marquages



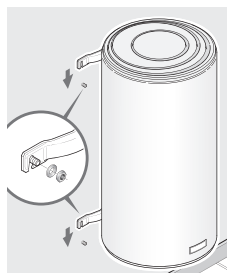
- ❷ Percer puis cheviller votre chauffe-eau en utilisant des fixations de diamètre (Ø) 10 mm minimum adaptées à votre mur (plaque de plâtre, béton, brique).
Attention : votre mur doit pouvoir supporter le poids du chauffe-eau rempli.
Dans le cas contraire, utiliser un trépied (voir paragraphe sur le cas particulier de pose sur trépied).



Poids indicatif
du chauffe-eau
rempli

Capacité	Poids
50 L	75 kg
75 L	100 kg
100 L	150 kg
150 L	200 kg
200 L	250 kg

- ❸ Une fois votre chauffe-eau mis en place, le fixer fermement

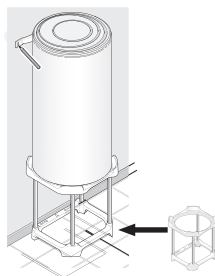


Cas particulier :

Pose d'un chauffe-eau vertical mural sur trépied

L'utilisation d'un trépied est obligatoire pour la pose d'un chauffe-eau d'une capacité supérieure à 100 L sur un mur non porteur (ne pouvant pas supporter le poids du ballon rempli).

Poser le chauffe-eau d'abord sur son trépied pour marquer les points de fixation.
Réaliser les perçages.
Réinstaller le chauffe-eau à sa place.



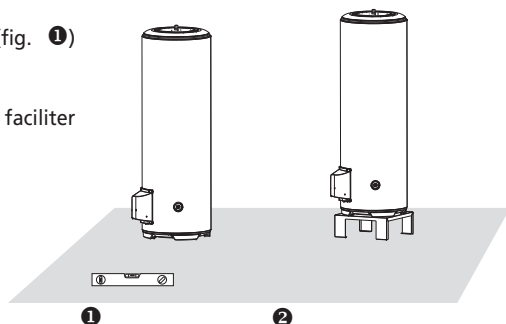
Fixer l'étrier supérieur.

3.2 Chauffe-eau vertical sur socle

La pose d'un chauffe-eau vertical sur socle (fig. ❶) ne nécessite aucune fixation.

Veiller à l'installer sur une surface plane.

Vous pouvez utiliser une réhausse (fig. ❷) pour faciliter le passage des tuyauteries.

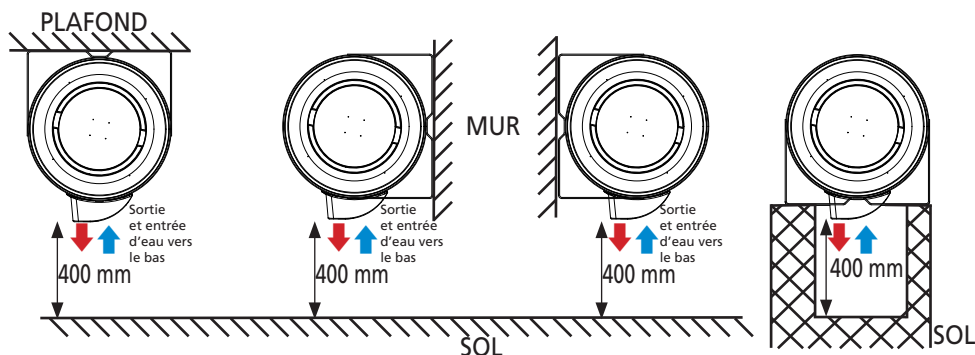


3.3 Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement dessous

La pose d'un chauffe-eau horizontal peut se faire au mur, au plafond ou sur le sol.



L'entrée eau froide et la sortie eau chaude doivent toujours être en bas.

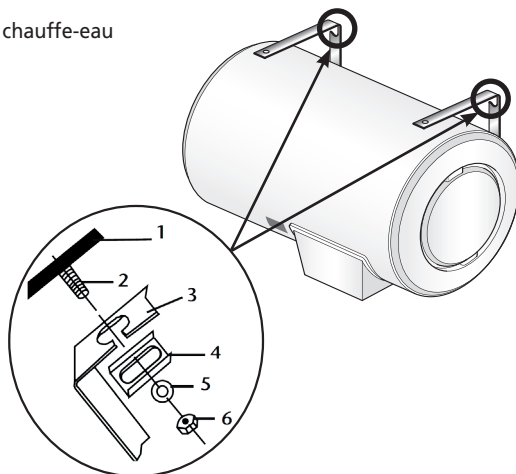


Laisser un espace libre de 400 mm au-dessous du capot pour l'éventuel échange de l'élément chauffant.

❶ Fixer les 2 étriers en 3 points chacun sur le chauffe-eau

❷ Fixer le chauffe-eau sur le support à l'aide de 4 boulons de diamètre 10 mm (mini) préalablement scellés.

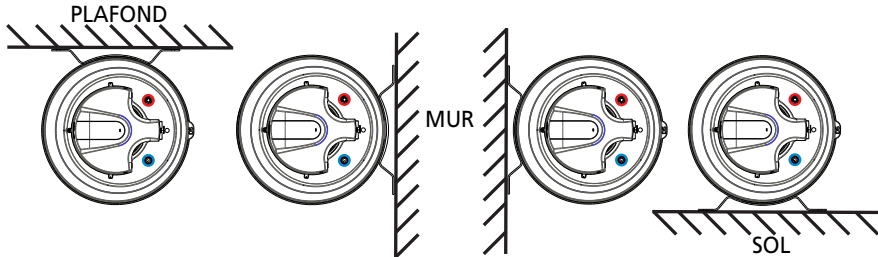
1. Mur, plafond ou sol
2. Boulon de fixation (non fourni)
3. Etrier de fixation du chauffe-eau (quantité : 2)
4. Patte obligatoire (quantité : 4, fournies avec l'appareil)
5. Rondelle (non fournie)
6. Écrou (non fourni)



3.4 Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement côté



Aligner les piquages verticalement avec la sortie eau chaude (rouge) au-dessus de l'eau froide (bleu).



Procédure d'accrochage :

- Assembler les ceintures et les étriers à l'aide de la visserie jointe dans l'emballage sans les serrer (figs. 2 et 3)
- Mettre en place les étriers avec leur ceinture sur le support (mur, plafond, sol), puis serrer.
- Positionner le chauffe-eau en respectant l'une des 4 possibilités d'accrochage (fig. 1)
- Terminer la fixation en bloquant les écrous de la ceinture sur l'étrier.

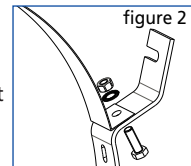


figure 2

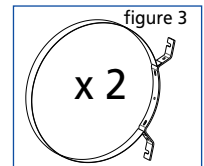


figure 3

x 2

4. Raccordement hydraulique du chauffe-eau

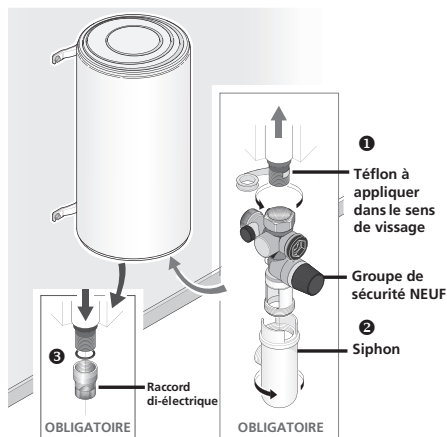
Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : DTU Plomberie 60-1).

4.1 Le raccordement classique

- ❶ Effectuer le branchement du groupe de sécurité NEUF sur l'entrée d'eau froide (bleue) de votre chauffe-eau.
- ❷ Placer le siphon sous le groupe de sécurité et relier son évacuation vers l'égout.
- ❸ Visser le raccord diélectrique (fourni selon modèles) sur la sortie d'eau chaude (rouge) de votre chauffe-eau.
- ❹ Procéder au raccordement de votre tuyauterie sur votre chauffe-eau.

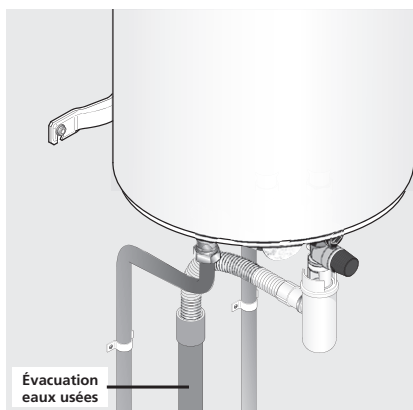


Vos tuyauteries doivent être rigides (cuivre) ou souples (flexibles tressés en inox normalisés) et supporter 100°C et 1 MPa (10 bar). Sinon, utilisez un limiteur de température.



Branchement eau chaude

Branchement eau froide

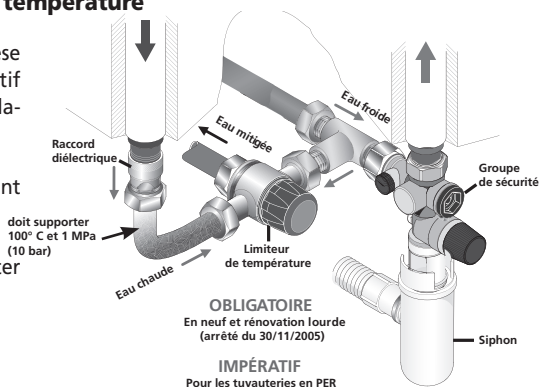


4.2 Le raccordement avec un limiteur de température

Si vos tuyauteries sont en matériaux de synthèse (plastique ou PER par exemple), il est impératif d'installer un limiteur de température (ou régulateur thermostatique).

Le limiteur ne doit jamais être raccordé directement au chauffe-eau.

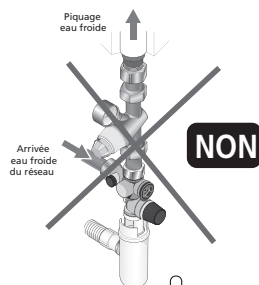
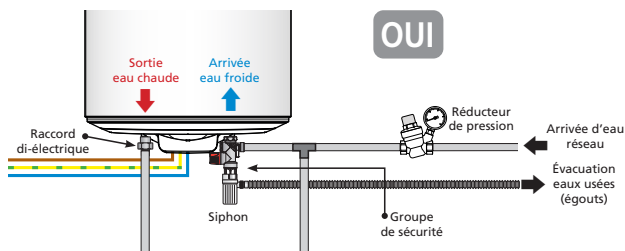
Le limiteur de température permet de limiter les risques de brûlure.



4.3 Le raccordement avec un réducteur de pression

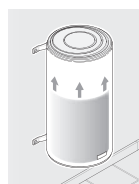
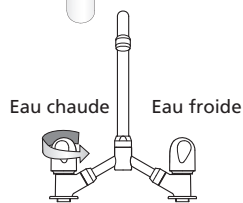
Le réducteur de pression est obligatoire si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Le placer sur l'arrivée d'eau froide, à la sortie de votre compteur d'eau, jamais directement au chauffe-eau.

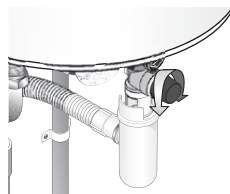


4.4 Remplissage du chauffe-eau

- ❶ Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE du logement.
- ❷ Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide située sur le groupe de sécurité.
- ❸ Le chauffe-eau sera rempli dès que vous observerez un écoulement d'eau froide à la sortie des robinets d'eau chaude. Fermez ces derniers.
- ❹ Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité en manipulant le robinet de vidange. Un peu d'eau doit s'écouler.
- ❺ Vérifier l'étanchéité au niveau des sortie et entrée d'eau sur le chauffe-eau.



Remplissage :
10 Litres
par minute



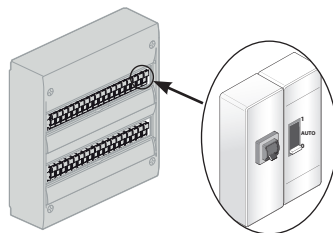
Si vous constatez une fuite, essayez de resserrer les raccords.

Si la fuite persiste, procédez à la vidange du chauffe-eau (voir page 15) et refaites les raccords. Recommencez l'opération jusqu'à avoir une étanchéité totale.

5. Raccordement électrique du chauffe-eau



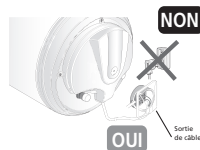
COUPER LE COURANT !



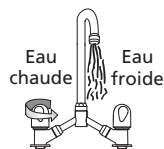
- 1 S'assurer de la compatibilité du chauffe-eau avec l'installation électrique.

- 2 Si le chauffe-eau est pré-câblé, raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble (le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise).

Si le chauffe-eau n'est pas pré-câblé, l'utilisation d'une liaison en câbles rigides de section minimum $3 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en monophasé (phase, neutre, terre) ou $4 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en triphasé (3 phases + terre) est impérative (se reporter au paragraphe «Schémas électriques»).



- 3 **Vérifier que le chauffe-eau est rempli en ouvrant un robinet d'eau CHAUDE. De l'eau FROIDE doit s'écouler.**
Si le chauffe-eau est alimenté alors qu'il est vide, vous risquez de l'endommager (non couvert par la garantie).

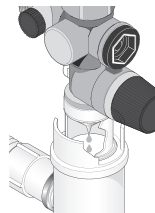


- 4 Remettre le courant.
- 5 Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.

6. Mise en service du chauffe-eau

- 1 Si votre tableau électrique est équipé d'un contacteur jour/nuit (tarif réduit la nuit), le positionner sur 1 (marche forcée)
- 2 **Un léger dégagement de fumée peut apparaître pendant le début de la chauffe (fonctionnement NORMAL).**

Après un moment, de l'eau doit s'écouler goutte à goutte par le groupe de sécurité (raccordé à une évacuation des eaux usées). Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut.



- 3 Attendre la fin de la chauffe pour pouvoir utiliser pleinement votre chauffe-eau (voir tableau des caractéristiques pour connaître le temps estimé selon votre modèle).



Temps de chauffe
MAXI = 8 heures

7. Conseils d'entretien domestique

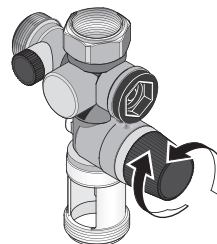
Pour conserver les performances de votre chauffe-eau pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

7.1 Le groupe de sécurité

Manœuvrer régulièrement (au moins une fois par mois), la soupape du groupe de sécurité.

Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau (non couvert par la garantie).



7.2 Vidange d'un chauffe-eau

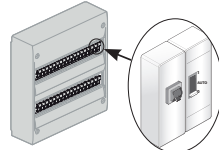
Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine (dans une habitation secondaire par exemple), et s'il se trouve dans un lieu soumis au gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau afin de le protéger contre la corrosion.

Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation (ouvrir l'ensemble des robinets d'eau froide et d'eau chaude de l'habitation afin que tous les tuyaux soient vidés).

- ❶ Couper le courant

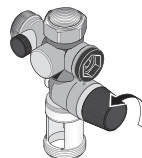


COUPER LE COURANT !



- ❷ Fermer votre robinet général d'arrivée d'eau froide

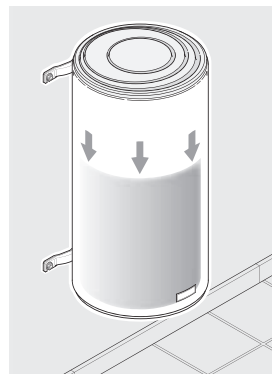
- ❸ Ouvrir la molette de la soupape de sécurité (¼ de tour).



- ❹ Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE de manière à faire un appel d'air.

- ❺ Le chauffe-eau est vide lorsque l'eau s'arrête de couler au groupe de sécurité.
La vidange peut prendre jusqu'à 1h30 ou plus.

- ❻ À votre retour, suivre les étapes du paragraphe 6 de «mise en service» (page 14) pour remettre votre chauffe-eau en marche.



7.3 Entretien de la cuve

Vérifier l'état de l'anode magnésium tous les deux ans et remplacer celle-ci si son diamètre est inférieur à 10 mm (Pour les chauffe-eau ACI Hybride ou ACI, l'anode ne nécessite aucun entretien). Un entretien de la cuve par un professionnel est fortement conseillé tous les 2 - 3 ans en fonction de la qualité de l'eau : vidange et détartrage.

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est possible de traiter l'eau avec un adoucisseur. Ce dernier doit être bien réglé et la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit bien réglé, agréé CSTB pour la France, vérifié et entretenu régulièrement.



Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

8. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

8.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 8°f.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

8.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, ou modification de son réglage...
- Mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réduction de pression, robinet d'arrêt...) (voir page 13).
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou absence de manchons diélectriques (contact direct fer-cuivre).
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de fixations non adaptées au support d'installation.

8.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification du produit d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.
- Non respect des conditions d'entretien de l'anode magnésium (voir paragraphe 7.3).

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception..

EN CAS DE PANNE

1 CONSULTER LES TABLEAUX D'AIDE AU DÉPANNAGE (VOIR SOMMAIRE).

2 SI VOTRE PROBLÈME PERSISTE, RELEVÉZ LES RÉFÉRENCES DE VOTRE PRODUIT.



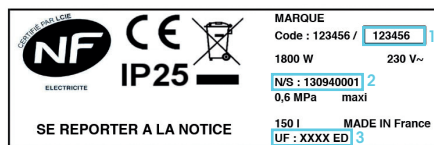
3 CONTACTEZ VOTRE MAGASIN OU SAV. CELUI-CI DÉTERMINERA LE TRAITEMENT DE GARANTIE APPLICABLE POUR VOTRE PRODUIT.

4 SI LE SAV DÉTERMINE AVEC VOUS QUE LE PRODUIT EST RÉPARABLE, IL POURRA VOUS PROPOSER :

A - Réparation du produit sous garantie par vos soins

- Lors de votre appel téléphonique, un interlocuteur SAV fera avec vous le diagnostic de la panne éventuelle et vous enverra gratuitement les pièces nécessaires.
- Vous pourrez ensuite procéder au remplacement de la pièce concernée.
- Grâce au coupon prépayé livré avec la pièce neuve, vous devez renvoyer la pièce remplacée au SAV (frais de ports gratuits)
- Dans certains cas, le SAV pourra solliciter une expertise technique des pièces présumées défectueuses. Il est donc absolument nécessaire de renvoyer ces pièces défectueuses.

1: Code article / 2: N° de série / 3: N° Constructeur



B - Dépannage du produit chez vous

La garantie de dépannage concerne le emplacement des pièces défectueuses (à l'exclusion du remplacement du chauffe-eau complet). Pour ce produit, elle s'applique pendant 1 an.

- Lors de votre appel téléphonique, un interlocuteur SAV déterminera avec vous le besoin d'une intervention (remplacement d'une pièce défectueuse). Fournissez-lui les références exactes du produit. Une station SAV locale vous contactera sous 48h du lundi au vendredi (hors jour férié) pour fixer un rendez-vous.
- Pièces susceptibles d'être dépannées : voir liste à l'intérieur de la notice
- La station SAV remplacera la pièce défectueuse (en France métropolitaine uniquement et dans un rayon de 30 km autour du point de vente ou de la station SAV). Cette prise en charge ne concerne que les pièces défectueuses. Toute intervention non justifiée sera facturée par la station SAV suivant ses tarifs en vigueur.

5 SI LE SAV DÉTERMINE QUE LE PRODUIT N'EST PAS RÉPARABLE ET QUE LE REMPLACEMENT DU PRODUIT COMPLET EST NÉCESSAIRE.

- Vous devrez ramener votre produit au magasin
- Votre MAGASIN renverra votre produit à l'usine (il déterminera avec vous les conditions de mise à disposition d'un autre produit).
- La prise sous garantie ou non sera déterminée après expertise technique du produit en usine (mise en eau et analyse des causes à l'origine de la fuite).



ATTENTION

Un produit présumé à l'origine d'un sinistre, doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance, et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

Pour plus de facilité, renseignez les informations ci-dessous dès la mise en place du chauffe-eau :

 CE IP25	MARQUE Code : 123456 / 123456 1
	1800 W 230 V~
	N/S : 130940001 2 0,6 MPa maxi
	150 l UF : XXXX ED
SE REPORTER A LA NOTICE MADE IN France	

Image non contractuelle

1 - Code article : _____

2 - N° de série : _____

Date d'achat : _____

Nom et adresse client : _____

CONDITIONS DE GARANTIE

Les conditions de garantie décrites dans la présente notice correspondent à la garantie fabricant telle que nous l'accordons commercialement lors de la vente de nos produits à nos clients, conformément à nos conditions générales de vente.

La garantie est accordée pour une durée de 5 ans sur la cuve et pour une durée de 2 ans pour les pièces électriques (hors pièces d'usure), et pour les frais de main d'oeuvre et de déplacement (hors remplacement d'un produit complet) à compter de la date d'achat du produit (facture justificative à produire). **En l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.**

Notre garantie ne peut s'appliquer que si nos produits ont été utilisés, installés et raccordés selon les règles de l'art, les normes en vigueur et les recommandations reproduites dans nos notices d'installation et d'utilisation.

Nos produits doivent en outre avoir fait l'objet d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus, la garantie ne s'appliquant pas aux détériorations provenant de

négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou de transformation quelconque des produits. Le champ d'application de la garantie commerciale est précisé dans la présente notice.

Le remplacement des pièces ou d'un produit complet pendant la durée de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie commerciale des produits et n'entraîne aucune reconnaissance de responsabilité de notre société.

Les présentes dispositions ne vous dispensent pas de prétendre à l'application de la garantie légale des vices cachés conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil ou de la garantie légale sur les biens de consommation auprès du magasin vous ayant vendu le produit litigieux, conformément aux articles L211-1 et suivants du Code de la consommation.

La garantie commerciale de ce produit est applicable en France métropolitaine.

Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du Distributeur, en y joignant votre facture d'achat.

SERVICE CLIENTS

SATC - Rue Monge - BP65 - 85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

09 77 40 10 16

Service gratuit
+ prix appel

*du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

